

■ **R. Borgatta**, à Pully, CH-550-0054465-1, entreprise générale d'électricité, téléphone, radio et télévision (FOSC du 09.06.1997, p. 3932). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de l'Est Vaudois du 3 décembre 2008, le titulaire de cette entreprise individuelle a été déclaré en faillite avec effet à partir du 1er décembre 2008, à 14:30 heures.

Registre journalier no 1125 du 21.01.2009
(04847610 / CH-550.0.054.465-1)